GROUT, CERAMIC, & PORCELAIN SEALER

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	GROUT, CERAMIC, & PORCELAIN SEALER
Code du produit.	Aucun

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Mastic multi Surface
Utilisations Déconseillées	Do not aerosolize
Identification de la société	MORE Surface Care, LLC 200 Union Grove Rd SE Calhoun, GA 30701
Téléphone	(844) 404-MORE (6673)
Email (personne compétente)	steve@moresurfacecare.com & mark@moresurfacecare.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	**Urgence Médicale**: (416) 813-5900; Non classé comme dangereux pour le transport.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / Classification GHS	Acute Tox. 4; STOT RE 2

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger

Mention(s) d'Avertissement	**ATTENTION**
Mention(s) de Danger	Nocif par inhalation. - Aérosol. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: liver.
Mention(s) de Mise en Garde	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Autres dangers	Aucun
Autres informations	Peut susceptible de présenter un danger en cas d'inhalation, sauf sous forme de fines gouttelettes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt.	N° CAS	Classification des dangers
Isopropanol	1 - 5	67-63-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336
2-Butoxyethanol	1 - 5	111-76-2	Flam. Liq. 4; H227 Acute. Tox. 4; H302, H312, H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2A; H319
Perfluoroalkyl phosphates, ammonium salts	1 - 5	Mixture	Acute Tox. 1; H330 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1Aquatic Chronic 1; H410

Autres informations - Les substances dans le produit qui pourraient présenter un danger sanitaire ou environnemental, ou qui ont des limites d'exposition professionnelle, sont détaillées ci-dessous.: **Aucun**

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinctíon Appropriés	Non combustible. Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
-Moyens d'extinctíon à Proscrire	Non attribué.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.
Conseils aux pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.
Référence à d'autres sections	Aucun
Autres informations	Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage	Ne pas laisser le produit geler. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
-Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Mastic multi Surface

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Isopropanol	67-63-0	200 ppm	200 ppm	400 ppm	400 ppm	-----
2-Butoxyethanol	111-76-2	20 ppm	20 ppm	-----	-----	-----

-VME : Limite d'exposition prolongée; VLE: Limite d'exposition (15 min)

Méthode de surveillance recommandée NIOSH 1400 (Alcohols); NIOSH 1403 (Alcohols IV)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Non requis normalement.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Thermal hazards Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquid
Couleur.	Colorless
Odeur	Mild
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	~0 °C (similar to water)
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	~100 °C (similar to water)
Point d'Eclair (°C)	Non applicable
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'Explosivité	Non disponible
Pression de Vapeur (Pascal)	Non disponible
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible
Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Non disponible
Solubilité (Autre)	Non disponible

Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non disponible
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique (cSt)	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponibleNon Explosif.
Propriétés comburantes	Non disponible
Autres informations	Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation**,** Contact avec la Peau**,** Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Isopropanol (CAS# 67-63-0):

Toxixité aiguë	Orale: LD50 = 5.84 g/kg (rat) Inhalation: LC50 > 1000 ppm (rat) 6 heure(s) Cutanée: LD50 = 16.4 ml/kg (lapin) 24 heure(s) Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Irritation/Corrosivité	Irritant pour les yeux.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	NOAEL = 5,000 ppm (Inhalation) Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Cancérogénicité	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non disponible

Perfluoroalkyl phosphates, ammonium salts (CAS #Mixture) Par analogie avec des produits apparentés::

Toxixité aiguë	Orale: LD50:> 5000 mg/kg (rat) Cutanée: LD50: >5000 mg/kg (rat) Inhalation (4 hr) Approximate Lethal Concentration: 0.047 mg/l (rat)
Irritation/Corrosivité	Non irritanteNon irritante
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Non disponible.
Cancérogénicité	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité	Non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Non disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Isopropanol (CAS# 67-63-0):

A court terme	LC50 (96 heures): 10,000 mg/l (Pimephales promelas) LC50 24heure(s): >10,000 mg/l *(Daphnia magna)*
À long terme	NOEC: 3.37 μmol/l (Daphnia magna) (Taux de croissance)

Persistance et dégradabilité	Non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Résultats des évaluations PBT et VPVB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
Autres effets néfastes	Non disponible.

Perfluoroalkyl phosphates, ammonium salts (CAS # Mixture) Par analogie avec des produits apparentés::

A court terme	CL50 (96 heures): >36.4 mg/l (Poissons) EC50 (48 heures): 16.2 mg/l (*Invertébrés aquatiques:*)
À long terme	NOEC (21day): 0.0467 mg/l (*Invertébrés aquatiques:*)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Résultats des évaluations PBT et VPVB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
Autres effets néfastes	Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	**Transport maritime (IMDG)**	**Transports aérien (OACI/IATA)**
numéro ONU, **Désignation officielle de transport** **Classe(s) de danger pour le transport** **Groupe d'emballage** **Dangers pour l'environnement** **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	**Non classé comme dangereux pour le transport.**		

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: April 14, 2015

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H227: Liquide combustible.
- H302: Nocif en cas d'ingestion.
- H312: Nocif par contact cutané.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330: Mortel par inhalation.
- H332: Nocif par inhalation.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: liver.
- H402: Nocif pour la vie aquatique.
- H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.